

Une équipe de « laïcs » pour conduire les funérailles...

« Moi je suis le Chemin, la Vérité et la Vie ;

Personne ne va vers le Père sans passer par moi » Jean 14,6

Depuis quelques années déjà, notre diocèse encourage à la création d'équipes d'accompagnement des funérailles, regroupant, à côté de prêtres et de diacres, des personnes laïques formées et mandatées par l'évêque, qui accueillent les proches, préparent les diverses étapes rituelles, y participent activement et accompagnent les familles endeuillées : *« Des laïcs peuvent diriger la prière au domicile du défunt ou au centre funéraire [voire au crématorium], et au lieu de sépulture. En certains lieux, l'évêque diocésain ou son délégué leur donne mission pour accomplir ces fonctions, et des équipes sont constituées pour accompagner, au nom de l'Église, les familles en deuil ».*

Dans les orientations pastorales de notre diocèse comme dans bien d'autres dans l'espace francophone d'Europe, c'est là une réalité nouvelle qui a réellement pris corps. Sur demande des responsables locaux et si le besoin se fait sentir, *« l'évêque peut donner mandat à des fidèles laïcs pour que, en l'absence de ministre ordonné (prêtre, diacre), ils conduisent la célébration des obsèques à l'église. [...] Celui ou celle qui dirige la prière liturgique est désigné par le mot "officiant" ».*

Cette participation des laïcs, qui apparaît comme *« une heureuse nécessité »*, répond non seulement à la diminution du nombre de prêtres, à leur âge et à leur surcharge, mais manifeste aussi en positif que c'est toute la communauté chrétienne qui est responsable de soutenir les proches affligés par un décès. Les dernières orientations pastorales pour les funérailles le rappellent en ces termes : *« Avec les ministres ordonnés, les équipes funérailles sont la manifestation de la présence de l'Église, Corps du Christ. De par son témoignage, la Parole qu'elle proclame et la célébration, c'est le Christ qui rejoint les hommes dans leur détresse. Cette mission est d'autant plus apparente quand les familles se sont éloignées de la vie de l'Église. Avec les ministres ordonnés, l'équipe funérailles permet à toutes les personnes (famille et amis) réunies autour du défunt de célébrer dans la foi et de progresser dans la rencontre avec le Christ ».*

Le moment est arrivé pour que notre Unité pastorale expérimente et accueille à son tour, cette « heureuse nécessité ». Ceci d'autant qu'il nous arrive effectivement, surtout au cours de ces deux dernières années, de faire appel à la disponibilité des prêtres ou des diacres « externes » pour assurer la conduite des funérailles qui, selon les périodes et les clochers, se succèdent à un rythme difficile à gérer pour un nombre limité des prêtres que nous sommes.

A cet effet, sur décision de l'EAP (équipe d'animation pastorale), 4 personnes « laïques » de nos clochers ont été désignées pour être formées en vue de rendre ce service. Ils viennent d'achever les sessions de formation prévue, et ont reçu mandat de notre évêque pour conduire les funérailles. Il s'agit de Mesdames Françoise Mottoul et Marie-France Beghin, Messieurs Benoit Druenne et Günter Labedzki.

A partir de la prochaine rentrée pastorale, ces quatre personnes, officiant chaque fois à deux, pourront conduire des funérailles auprès des familles éprouvées et dans nos églises, en l'absence de ministre ordonné (prêtre, diacre). C'est l'équipe des funérailles de l'Unité pastorale Saint-François à Mons-Est. Ils seront présentés comme les autres membres d'autres services, à la messe de rentrée, qui aura lieu le dimanche 1 octobre 23. Que Christ ressuscité les accompagne. Nos prières aussi.